

# L'enquête sur la mort de Steve Maia Caniço dépaycée à Rennes

Le Monde avec AFP

Cet article vous est offert

Pour lire gratuitement cet article réservé aux abonnés, connectez-vous

[Se connecter](#)

Vous n'êtes pas inscrit sur Le Monde ?

[Inscrivez-vous gratuitement](#)

- [Société](#)
- [Mort de Steve Maia Caniço](#)

La demande avait été faite par les deux juges d'instruction nantais chargés de l'enquête qui met en cause une intervention de policiers avec lesquels ils sont amenés à travailler régulièrement.



Les juges d'instruction nantais avaient immédiatement demandé à dépayser cette affaire explosive à Rennes. La Cour de cassation a suivi leur requête en transférant l'enquête sur la mort de Steve Maia Caniço lors de la Fête de la musique à Nantes, marquée par une opération policière controversée, a annoncé mercredi 4 septembre une source judiciaire. Une décision « *cohérente* » pour l'avocate de la famille, Cécile de Oliveira, qui a précisé que « *la famille a confiance dans les services d'enquêteurs* ».

La demande de dépaysement, motivée par des impératifs de « *sérénité* » et d'« *impartialité* », avait été initiée par les deux juges chargés de l'enquête pour « *homicide involontaire* » après la découverte fin juillet du corps du jeune homme dans la Loire. « *Le dépaysement du dossier vise à garantir la sérénité de l'information judiciaire et l'impartialité objective de la juridiction saisie* », avait indiqué début août dans un

communiqué le procureur général près la cour d'appel de Rennes, qui avait saisi la Cour de cassation de la requête des juges nantais.

## Mise en cause de « partenaires » du tribunal

« La poursuite des investigations va nécessiter de rechercher toutes les responsabilités dans la mort du jeune homme et donc, potentiellement, celles de partenaires institutionnels habituels du tribunal de grande instance de Nantes », avait expliqué Jean-François Thony, procureur général près la cour d'appel de Rennes. Une telle requête, intervenant aussi tôt dans l'enquête, est rare. Mais la disparition de cet animateur périscolaire de 24 ans a suscité une forte émotion et de vives critiques sur l'intervention des forces de l'ordre dans la nuit du 21 au 22 juin.

Des participants à la Fête de la musique sur un quai au bord de Loire avaient relaté avoir été aveuglés par un nuage de gaz lacrymogène et certains, en s'enfuyant, avaient chuté dans le fleuve. Or Steve Maia Caniço ne savait pas nager. Son corps a été retrouvé le 29 juillet dans la Loire, à Nantes.

## Rapport de l'IGA mi-septembre

Attendu pour mercredi 4 septembre, le rapport de l'inspection générale de l'administration (IGA), saisie après la découverte du corps de Steve Maia Caniço pour comprendre les conditions d'organisation de la Fête de la musique à Nantes, sera rendu « *au plus tard au 15 septembre* », a annoncé lundi le secrétaire d'Etat à l'intérieur Laurent Nuñez. Le ministre de l'intérieur, Christophe Castaner, a assuré qu'il rendrait « *publiques* » les conclusions de l'enquête et qu'il en « *tirera (t) toutes les conséquences* ».

Le premier ministre, Edouard Philippe, avait annoncé le 30 juillet cette nouvelle enquête « *pour aller plus loin* » que les conclusions de l'enquête administrative de l'IGPN, qui n'avait pas pu établir de « *lien* » entre l'intervention de la police et la disparition de Steve Maia Caniço.

Le Monde avec AFP

[Réutiliser ce contenu](#)

Vous pouvez lire *Le Monde* sur un seul appareil à la fois

Ce message s'affichera sur l'autre appareil.

[Découvrir les offres multicomptes](#)

- Parce qu'une autre personne (ou vous) est en train de lire *Le Monde* avec ce compte sur un autre appareil.

Vous ne pouvez lire *Le Monde* que sur **un seul appareil** à la fois (ordinateur, téléphone ou tablette).

- Comment ne plus voir ce message ?

En cliquant sur « » et en vous assurant que vous êtes la seule personne à consulter *Le Monde* avec ce compte.

- Que se passera-t-il si vous continuez à lire ici ?

Ce message s'affichera sur l'autre appareil. Ce dernier restera connecté avec ce compte.

- Y a-t-il d'autres limites ?

Non. Vous pouvez vous connecter avec votre compte sur autant d'appareils que vous le souhaitez, mais en les utilisant à des moments différents.

- Vous ignorez qui est l'autre personne ?

Nous vous conseillons de [modifier votre mot de passe](#).

Lecture restreinte

Votre abonnement n'autorise pas la lecture de cet article

Pour plus d'informations, merci de contacter notre service commercial.